

Sommaire

Fonctionnaires

Mesmin Komoé signe deux conventions

Le Nouveau Réveil - jeudi 20 février 2020

La Fesaci dénonce le caractère abusif de cette mesure

Le Nouveau Réveil - jeudi 20 février 2020

Des instituteurs adjoints en formation pour leur titularisation

Le Mandat - jeudi 20 février 2020

Politique

De grandes décisions prises hier

Le Mandat - jeudi 20 février 2020

Amadou Gon Coulibaly face à la presse ce matin

Fraternité Matin - jeudi 20 février 2020

Soro maintient sa candidature et prépare la riposte

Le Nouveau Réveil - jeudi 20 février 2020

La brouille entre Ouattara et Amon-Tanoh prend d'autres proportions

Soir Info - jeudi 20 février 2020

Conjoncture économique et sociale

L'État s'engage à conserver 10% de ses ressources en 2020

Fraternité Matin - jeudi 20 février 2020

La Côte d'Ivoire marque des points

Le Jour Plus - jeudi 20 février 2020

Les derniers chiffres de la Côte d'Ivoire

Le Mandat - jeudi 20 février 2020

L'Agence Côte d'Ivoire Pme recrute 185 entreprises

L'Inter - mercredi 19 février 2020

L'Accord prorogé jusqu'en décembre 2020

L'Inter - mercredi 19 février 2020

MUGEFCI : Bien-être des fonctionnaires / Le Pca de la Mugefci, Mesmin Komoé a signé, jeudi 6 février 2020, un accord de partenariat avec la société "Uni Confort Côte d'Ivoire" spécialiste en literie.

Mesmin Komoé signe deux conventions



Mesmin Komoé et son partenaire de la boutique Cybertoy's.

Le Pca de la Mugefci, Mesmin Komoé a signé, jeudi 6 février 2020, un accord de partenariat avec la société "Uni Confort Côte d'Ivoire" spécialiste en literie. Le, mardi 18 février, il a encore signé deux autres conventions. D'abord avec la société Sicomex, représentée par M Phallet Narcisse et ensuite avec la boutique Cybertoy's, représentée par Mme Zein Jina. Si le premier partenaire d'hier offre une réduction de 15 à 30% sur les articles de lingerie, de vaisselle, de décoration etc, au fonctionnaire détenteur de la carte unique et intelligente de la Mugefci, la seconde fait une remise de 25 % sur tous les jouets, hormis les jouets électroniques. Le Pca de la Mugefci, Mesmin Komoé, a salué l'appui de ces entreprises. Un appui qui allège le stress des fonctionnaires souvent responsables de familles nombreuses, surtout à l'occasion des fêtes où ils ont de nombreuses dépenses à faire pour satisfaire chaque membre de leur famille. Ces réductions, a dit Mesmin Komoé, permettent d'éloigner les fonctionnaires de

certaines maladies qui surviennent en cas de stress.

Suspension des salaires de plus de 250 grévistes

La Fesaci dénonce le caractère abusif de cette mesure



**Traoré Dohia Mamadou,
le secrétaire général de la Fesaci.**

La grève observée par les militants de la COSEFCI du 28 au 31 Janvier 2020, soit trois jours d'arrêt de travail, a donné lieu à la suspension d'un mois de salaire de plus de 250 enseignants. Cette mesure est contraire aux dispositions légales en la matière. Et depuis, les organisations syndicales montent au créneau pour dénoncer vertement cette mesure jugée disproportionnée. Hier, dans une déclaration dont copie nous est parvenue, le secrétaire général de la Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (Fesaci), Traoré Dohia Mamadou, par ailleurs vice-président du Conseil national du dialogue social, a dénoncé « le caractère abusif au regard des dispositions de textes en la matière ». Dans cette déclaration, et prenant pour référence la loi organique de la Côte d'Ivoire, le Sg de la

Fesaci précise que « la constitution de 2016, en son article 17, stipule que le droit syndical et le droit de grève sont reconnus aux travailleurs du secteur privé et aux agents de l'administration publique. Ces droits s'exercent dans les limites déterminées par la loi ». Et de poursuivre pour éclairer l'opinion en ces termes « La loi N°92-571 du 11 septembre 1992 relative aux modalités de la grève dans les services publics, à l'article 8, indique que: l'absence de service fait, par suite d'une cessation concertée du travail, entraîne une réduction proportionnelle du traitement ou salaire et de ses compléments, autres que les prestations familiales ». Fort de cela, Traoré Dohia, a fustigé les mesures en l'encontre des enseignants grévistes de la Cosefci « Quel que soit le mode de rémunération, la cessation du travail pendant une durée inférieure à une journée de travail donne lieu à une retenue égale à la rémunération afférente à cette journée ». Au vu de tout ce qui précède, en plus de dénoncer le caractère abusif, il condamne « La suspension injustifiée de leurs salaires pour le mois de janvier 2020 car cela participe du non-respect des textes des principes de la liberté syndicale prônés par la convention N°87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ratifiée par l'Etat de Côte d'Ivoire le 21 novembre 1960 » et « réclame le rétablissement des salaires des grévistes au prorata des jours travaillés, le respect des textes internationaux et nationaux en matière de liberté syndicale, plus d'équité et de justice sociale dans le traitement des affaires des travailleurs... ». Au Gouvernement, la Fesaci commande de « veiller de plus en plus au bon fonctionnement des structures de dialogue social tel qu'indiqué dans les dispositions des protocoles d'accord portant sur les revendications syndicales et la trêve sociale d'août 2017. D'observer le respect des droits et libertés syndicaux prônés par les conventions internationales de l'OIT ratifiés par l'Etat de Côte d'Ivoire et édictés aussi bien dans notre Constitution que dans les textes de lois régissant le monde du travail en Côte d'Ivoire. De privilégier le dialogue social pour prévenir ou régler les conflits de travail ». Il invite les syndicats au calme et se dit prêt à participer à tout dialogue dans le règlement de cette crise.

JEAN PRISCA



Education nationale / Formation professionnelle

Des instituteurs adjoints en formation pour leur titularisation

Une vague de 460 instituteurs adjoints, en vue d'accéder au grade d'instituteurs ordinaires, prennent part depuis ce vendredi, au Centre d'animation et de formation professionnelle (Cafop) de Yamoussoukro, à la phase théorique de leur formation. Le nombre total de ces apprenants, sur l'ensemble du territoire, est de 1018 impétrants repartis en trois Cafop dont celui de Yamoussoukro. « La formation se déroule en deux phases. Il y a une étape théorique qui se fait au CAFOP et une autre sur le terrain où ils seront suivis par des conseillers pédagogiques et des inspecteurs. Ensuite, la période de titularisation va s'ouvrir à partir d'avril », a expliqué le sous directeur chargé de la formation pédagogique continue à la direction de la pédagogie, Coulibaly Fatogoma. Cette formation, qui n'est pas la formation initiale, est un accompagnement pour améliorer l'existant, c'est-à-dire les prérequis chez ces enseignants qui sont déjà en activité. « En fait, cette formation débute depuis le début de l'année. Lorsqu'ils sont admis au concours, l'encadrement commence », a souligné le directeur de la pédagogie et de la formation continue, Silué Nanzouan, présent à Yamoussoukro pour donner le coup d'envoi de cette formation. Depuis 2007, le profil de carrière permet aux instituteurs d'évoluer dans leur grade. Ainsi, l'instituteur adjoint peut partir de son grade C3 pour devenir B3, c'est-à-dire instituteur ordinaire. Pour M. Silué, cette formation continue des enseignants est bénéfique à l'ensemble de la communauté éducative, notamment, les élèves. « Cette méthode est efficace car quand vous regardez le taux de redoublement des élèves, on est passé en Côte d'Ivoire de 21%, 24% en 2011 au primaire, à moins de 10%. On est entre 8 et 9% actuellement. Donc, le taux de redoublement a été divisé, au moins, par deux. Cela montre que le fait de former les enseignants contribue à la qualité de la formation », a-t-il affirmé. « Ce que nous voulons c'est que ces enseignants nous aident à relever le défi de la lecture, de l'écriture et du calcul. Faire en sorte qu'en sortant de la troisième année du primaire (CE1), on n'ait plus en Côte d'Ivoire des enfants qui ne savent pas lire. On a compris que quand un enfant ne sait pas lire et écrire, il ne peut pas faire les mathématiques. C'est l'apprentissage du Français qui bloque l'apprentissage des mathématiques et l'apprentissage des mathématiques bloque l'apprentissage des sciences », a-t-il fait remarquer.



Communiqué du Conseil des ministres

De grandes décisions prises hier



Le mercredi 19 février 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14H00, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A/- Mesures Générales
 - Projet de loi
 - Projets de décrets
- B/- Communications

A/- MESURES GENERALES PROJET DE LOI

Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté un projet de loi relatif aux libéralités.

Ce projet de loi procède à une actualisation de la loi de 1964 relative aux testaments et aux donations entre vifs, qu'il met en cohérence avec les évolutions du cadre socio-économique national. Il apporte des innovations majeures qui simplifient et clarifient les procédures testamentaires et de donations entre vifs. Il prescrit notamment des obligations rigoureuses à la charge du donateur, du donataire et de l'exécuteur testamentaire, de manière à garantir une meilleure protection des parties et de leurs héritiers.

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

- le premier décret porte modalités de transfert des fonds issus des comptes dormants à la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) ;

- le deuxième décret porte définition des comptes inactifs et modalités de transfert des fonds issus des comptes inactifs à la CDC-CI.

2- Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités de constitution des cautionnements sur les marchés publics auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI).

Ces décrets, pris en application de la loi n° 2018-574 du 13 juin 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire, concourent à renforcer les capacités opérationnelles de la CDC-CI, ainsi que la mission d'investisseur d'intérêt général qui lui est dévolue. Ils précisent les mécanismes devant permettre à cette structure d'assurer la gestion effective de ces différents fonds issus, tant des comptes dormants, que des comptes inactifs et des cautionnements sur les marchés publics.

3- Au titre du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère des Eaux et Forêts, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère des Transports, le Ministère de la Ville, le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier et le Ministère du Tourisme et des Loisirs;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation du Plan d'Urbanisme Directeur de la commune d'Assinie.

Le Plan d'Urbanisme Directeur de cette localité est articulé autour d'un projet de structuration et de réaménagement de la zone, qui permettra de mettre en valeur ses potentialités multiples, notamment touristiques.

B/- COMMUNICATIONS

1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;



Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) au 31 décembre 2019.

L'exécution à fin décembre 2019 du PSGouv, pour sa première année de mise en œuvre, est marquée par des acquis importants avec des impacts visibles sur les conditions de vie des populations. Des projets comme la Couverture Maladie Universelle (CMU) sont devenus opérationnels, donnant ainsi la possibilité à près de 1,5 million de personnes de bénéficier, pour la première fois en Côte d'Ivoire, d'une couverture maladie.

Le taux de couverture nationale en matière d'électrification est également passé de 33% en 2011 à 69% à fin 2019 pour faire du courant électrique dans les villages, une réalité perceptible. En outre, les conditions d'étude des élèves ont été améliorées avec le recrutement par le Gouvernement de 17 226 enseignants en 2019 et l'équipement des écoles en tables-bancs. L'eau potable est de plus en plus accessible dans les villages grâce à la mise en état de fonctionnement de 2 665 pompes villageoises en 2019. Les programmes d'emplois jeunes ont permis à 73 489 jeunes de bénéficier de l'accompagnement effectif de l'Etat vers l'insertion dans la vie professionnelle. De nombreuses localités rurales ont vu leurs conditions de circulation améliorées grâce à l'entretien de 18 434 kilomètres de pistes en plus de l'amélioration significative du réseau routier urbain et interurbain.

Ces réalisations traduisent un taux d'exécution financière du PSGouv à hauteur de 89,9% à fin décembre 2019, soit 332 milliards de francs CFA investis sur 369,5 milliards de ressources disponibles en 2019. Aussi, au cours de l'année 2020, le Gouvernement entend accélérer la cadence des réalisations des projets prévus au PSGouv, afin de maintenir la tendance à la baisse du niveau de pauvreté.

2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère du Plan et du Développement et le Ministère du Commerce et de l'Industrie;

Le Conseil a adopté une communication relative à la participation de la Côte d'Ivoire à la 33e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, les 09 et 10 février 2020 à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Une délégation de haut niveau, conduite par le Président de la République, a pris part à cette importante session tenue sur le thème : « Faire taire les armes : créer les conditions propices au développement de l'Afrique ». Au

cours de ces assises, les Chefs d'Etat ont mis l'accent sur la gravité et la complexité des conflits, notamment armés, qui éclatent de façon récurrente sur le continent, ainsi que leurs répercussions négatives sur le développement des pays africains en général.

Le Président de la République a prononcé un important discours à ce sujet, en insistant sur la nécessité de faire taire les armes pour renforcer la croissance économique du continent dans l'intérêt de nos populations. Aussi, les Chefs d'Etat ont décidé de s'investir dans la recherche de solutions durables aux crises et conflits, afin de consacrer entièrement les ressources dont dispose l'Afrique à son développement. En outre, ils ont accueilli avec enthousiasme le rapport du Président de la République, Champion de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui relève les avancées significatives réalisées dans l'exécution des projets phares du continent.

En marge de la Conférence, le Président de la République a procédé au lancement officiel du premier rapport continental de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son premier plan décennal 2014-2023, le 08 février 2020, lors du 29e Sommet du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

3- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères;

Le Conseil a adopté une communication relative aux activités de fin de mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Dans le cadre des activités marquant la fin du mandat de la Côte d'Ivoire en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, une délégation conduite par le Ministre des Affaires Etrangères a séjourné à New York du 14 au 22 décembre 2019. A cette occasion, le bilan de la Côte d'Ivoire, qui tout au long de son mandat aura fortement contribué à la recherche de solutions aux questions inscrites à l'agenda du Conseil de Sécurité en lien avec la paix et la sécurité internationale, a été largement apprécié. Le Ministre des Affaires Etrangères a réitéré les remerciements et la profonde gratitude de la Côte d'Ivoire à l'ensemble des Etats membres des Nations Unies et particulièrement aux Etats ayant soutenu la candidature de la Côte d'Ivoire et appuyé son action durant son mandat. Aussi, il a, à nouveau, sollicité leur appui à la candidature de la Côte d'Ivoire au Conseil des Droits de l'Homme pour la mandature 2021-2023 de façon à permettre à notre pays de poursuivre, avec l'ensemble des Etats, son action en faveur de la promotion des droits de l'homme à l'échelle mondiale.

4- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Secrétariat d'Etat auprès du Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargé des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté une communication relative à la 43e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

La 43e session du Conseil des Droits de l'Homme se tiendra du 24 février au 20 mars 2020, au Palais des Nations, à Genève en Suisse, sur les progrès accomplis, notamment

dans le domaine des Droits de la femme. Une délégation, conduite par le Ministre des Affaires Etrangères, prendra part à cette session pour non seulement partager l'expérience ivoirienne sur l'évolution de la situation des Droits de l'Homme, mais également promouvoir auprès des Etats membres, la candidature de la Côte d'Ivoire au Conseil des Droits de l'Homme pour la période 2021-2023.

5- Au titre du Ministère des Transports ;

Le Conseil a adopté une communication relative au rapatriement de la dépouille de ANI Guibahi Laurent Barthelemy, décédé dans le puits du train d'atterrissage du vol AF 703 en provenance d'Abidjan et à destination de Paris, le 07 janvier 2020.

Le rapatriement du corps de notre jeune compatriote aura lieu le vendredi 21 février 2020. Le Gouvernement partage la douleur de la famille endeuillée et lui assure son entière disponibilité en ces moments de profonde affliction. Aussi, en plus des frais afférents au rapatriement du corps, le Gouvernement prendra entièrement en charge les frais d'organisation des funérailles du défunt.

C'est le lieu de réaffirmer que le Gouvernement ne ménagera aucun effort relativement à la poursuite du renforcement de la sécurité autour et à l'intérieur de l'aéroport International Félix Houphouët Boigny et des lieux d'intérêt stratégique, en vue de prévenir durablement les accidents et d'éviter les drames tels que celui que nous déplorons en ce moment.

Ainsi, il sera procédé, tel que décidé, à la libération d'une zone de 200 mètres autour de l'aéroport. La première phase débutée le 20 janvier 2020 a concerné la couronne Nord de l'aéroport et une emprise de 50 mètres comportant des fermes et des habitations mitoyennes à la clôture dudit aéroport. La seconde phase portant sur la zone qui s'étend sur 150 mètres de largeur à l'Est de la piste d'atterrissage, à partir de la limite des 50 mètres de la phase 1, aura lieu au mois de mars 2020.

6- Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère du Plan et du Développement et le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ;

Le Conseil a adopté une communication relative aux principaux résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERIESI 2017-2018), volet emploi.

L'ERIESI a été initiée par l'UEMOA en vue d'améliorer, notamment les statistiques sur l'emploi et le secteur informel. En Côte d'Ivoire, l'opération ERIESI 2017-2018 a eu plus précisément pour objectif de déterminer la répartition de la population en âge de travailler, de produire les principaux indicateurs du marché du travail et d'apprécier leur évolution.

Il ressort de cette enquête que la population en âge de travailler, constituée de la main d'œuvre et de la population hors de la main d'œuvre, s'élève à 13,6 millions de personnes, soit 55,5% de la population totale estimée à 24,6 millions d'habitants. La main d'œuvre est estimée à 8 millions de personnes, soit 58% des personnes en âge de travailler. Elle comprend une population en emploi de 7,6 millions de personnes, représentant 96,7% de la main d'œuvre.

Aussi, tenant compte des recommandations de ladite étude, le Conseil a instruit le Ministre chargé de l'Emploi et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de renforcer les initiatives de création d'emplois décents en cours et de mettre un accent particulier sur la transition de l'économie informelle vers l'économie régulière.

7- Au titre du Ministère de la Promotion de la Riziculture, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation, en Côte d'Ivoire, de la 8e Assemblée Générale de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD).

Lancée en 2008 à l'initiative de l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (ARGRA), la CARD est une plateforme de coordination et de facilitation des investissements dans le domaine de la riziculture avec pour objectif de doubler la production rizicole dans les pays d'Afrique au sud du Sahara à l'horizon 2030.

Le Conseil a donné son accord pour l'organisation en Côte d'Ivoire de la 8e Assemblée Générale de la Coalition, qui se tiendra du 03 au 05 juin 2020 à Abidjan.

8- Au titre du Ministère de la Ville, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère des Transports, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, le Ministère de la Culture et de la Francophonie, le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets, le Ministère de la Communication et des Médias, le Ministère de l'Hydraulique et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'adoption de la Politique Nationale de la Ville.

La Politique Nationale de la Ville vise à répondre durablement au défi d'une urbanisation maîtrisée, à travers des réponses concertées, novatrices et prospectives. Plus spécifiquement, le document de Politique Nationale de la Ville organise le cadre normatif global des villes ivoiriennes à l'horizon 2030, ainsi que les conditions d'une mise en œuvre adaptées aux spécificités du pays. Ce document de stratégie est élaboré autour de trois (03) axes majeurs, à savoir le renforcement de la gouvernance en faveur de la ville, la promotion de villes productives, inclusives, intelligentes, vertes et résilientes, et le renforcement des capacités et des savoirs des gestionnaires urbains.

A cet effet, il fixe les éléments structurants de la stratégie

nationale, détermine les moyens financiers et humains à déployer et précise les modalités de suivi-évaluation.

9- Au titre du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la célébration de la Journée Internationale de la Femme, (JIF 2020).

L'édition 2020 de la JIF se déroulera le 07 mars 2020 dans la Commune d'Anyama sous le thème « La promotion de la femme en Côte d'Ivoire, un atout pour une paix durable ». Ce thème réaffirme la volonté du Gouvernement de mettre en avant le rôle de la femme dans le processus de construction, de maintien, de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

La cérémonie de lancement de la JIF 2020 aura lieu le jeudi 20 février au Palais de la Culture de Treichville sous la présidence de la Grande Chancelière de l'Ordre National et la présence effective de la Première Dame, Marraïne statutaire de cette célébration.

10- Au titre du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère de la Promotion des PME et le Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargé de l'Autonomisation des Femmes ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du Projet régional pour les femmes entrepreneures dénommé « 50 millions de femmes africaines ont la parole » (50MAWSP).

Lancé en 2017 par la Banque Africaine de Développement (BAD), en partenariat avec plusieurs organisations économiques et financières africaines dont la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ce projet, prévu sur trois (03) années, porte sur la création d'une plateforme technologique pour améliorer les capacités d'accès à l'information et au financement d'environ 50 millions de femmes africaines et les mettre en réseau avec des institutions ou partenaires qui pourraient les soutenir.

En Côte d'Ivoire, l'équipe-pays est composée de représentants du secteur privé, de la société civile et du secteur public, qui auront à charge notamment de mobiliser, sur la période impartie au projet, environ deux millions de femmes entrepreneures ivoiriennes pour leur inscription et l'exploitation de la plateforme.

11- Au titre du Secrétariat d'Etat au Renforcement des Capacités, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du « Projet d'élaboration de la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités ».

Ce projet répond à la volonté du Gouvernement d'adapter

continuellement les capacités tant institutionnelles, organisationnelles qu'humaines aux évolutions du contexte mondial, ainsi qu'à la croissance et à la variation des besoins nationaux de façon à améliorer et à accélérer la mise en œuvre des réformes de transformation structurelle de l'économie nationale.

Ce document de politique permettra d'identifier précisément les capacités nationales et d'évaluer les besoins de capacités à satisfaire, de définir les axes prioritaires d'intervention, de formuler les stratégies et de définir un plan d'action pour renforcer les capacités nationales.

Fait à Abidjan, le 19 février 2020
Sidi Tiémoko TOURE
Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement
porteparolat@communication.gouv.ci



Performances économiques, Ps-Gouv, actualité politique ... / Le Premier ministre, chef du gouvernement, s'entretiendra aujourd'hui, à partir de 11 heures, avec les journalistes nationaux et internationaux.

Amadou Gon Coulibaly face à la presse ce matin



Le Premier ministre, chef du gouvernement, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État.

croissance économique de leur pays. Amadou Gon Coulibaly devrait faire un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de ce programme et en dressera les perspectives. Enfin, le chef du gouvernement pourrait mettre l'accent sur les questions d'actualité, notamment économique, politique et sanitaire.

FAUSTIN EHOUMAN

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly anime ce matin à 11 heures, à l'auditorium de la Primature au Plateau, une conférence de presse. Le chef du gouvernement se prononcera certainement sur les acquis et les perspectives en matière de développement social et économique de la Côte d'Ivoire et abordera des questions d'actualité. La Côte d'Ivoire se porte très bien sur le plan macro-économique avec une croissance du Pib réel de 7,5% en 2019. Cet indicateur, selon la Banque mondiale, pourrait rester au-delà de 7% sur la période 2020-2021. Aussi, le pays enregistre des performances inégalées en matière de production agricole avec des records dans la production de cacao et de noix de cajou. Sans oublier les niveaux de la dette intérieure et extérieure et du défi cit budgétaire en baisse continue. Le Premier ministre abordera toutes ces questions d'ordre économique, mais parlera aussi et surtout du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv 2019- 2020). En effet, doté d'une enveloppe de 1000 milliards de F Cfa, ce plan devrait permettre à tous les Ivoiriens de ressentir dans leur quotidien les fruits de la

Malgré l'exil et les intimidations de tous genres / Malgré l'exil en Europe que le pouvoir d'Alassane Ouattara lui impose, depuis des mois, Soro Guillaume demeure un os dans la gorge du pouvoir d'Abidjan.

Soro maintient sa candidature et prépare la riposte

Malgré l'exil en Europe que le pouvoir d'Alassane Ouattara lui impose, depuis des mois, Soro Guillaume demeure un os dans la gorge du pouvoir d'Abidjan. Alors que le régime annonce partout que Soro Guillaume n'est plus que l'ombre de lui-même avec l'arrestation des figures de proue de son entourage politique, Alassane Ouattara essaie toujours de négocier en secret avec son allié d'hier. Selon La lettre du continent du 16 février 2020, le frère d'Alassane Ouattara, Birahima Téné Ouattara aurait profité de son séjour à Paris pour essayer de relancer Soro Guillaume par le biais de Mété Sindou. La proposition d'Alassane Ouattara était que le premier responsable de Gps renonce à sa candidature contre la libération de ses proches détenus en prison par le pouvoir en place. Cette tentative aurait, selon le journal continental, été accueillie par une fin de non-revoir. Mieux, Soro Guillaume serait en train de préparer la riposte auprès des tribunaux de la France et de l'Espagne. Son avocat, William Bourdon, conseillé par l'ancienne conseillère d'Alassane Ouattara, Patricia Balme, travaillerait à donner une image méliorative à l'ancien chef rebelle. Par le truchement de l'ex conseillère d'Alassane qui est une proche de Nicolas Sarkozy, Soro Guillaume serait en train de prospecter la possibilité de rencontrer ce dernier. Divers réseaux dont celui de la femme d'affaires, Pascale Jeannin Perez, seraient déjà actifs auprès du secteur privé pour soutenir la campagne de Soro Guillaume.

F. K



CRISE AU RHDP

La brouille entre Ouattara et Amon-Tanoh prend d'autres proportions



Entre Alassane Ouattara et Amon Tanoh Marcel, la rupture est à deux doigts. (Ph DR)

La brouille entre le chef de l'État, Alassane Ouattara, et Marcel Amon-Tanoh, l'un de ses « disciples », prend aujourd'hui, des proportions inquiétantes. Au point que le président du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), Alassane Ouattara, envisagerait d'appliquer à son compagnon de longue date, la maxime ecclésiastique : «... Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse, et que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne. Et si ta main droite est pour toi une occasion de chute, coupe-la et jette-la loin de toi; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse, et que ton corps entier n'aille pas dans la géhenne » (dixit Mathieu 5 :30). « Amon-Tanoh dans le viseur d'Alassane Ouattara ». C'est sous ce titre que la « Lettre du Continent » (LC), dans sa publication N°818 du mercredi 19 février 2020, informe que les relations politiques entre Alassane Ouattara et son ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, cadre du Rhdp, ont atteint un niveau de pourrissement, tel que les deux hommes sont à deux doigts de « couper igname », c'est-à-dire se quitter. Marcel Amon Tanoh pourrait rejoindre Henri Konan Bédié, président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc), dont son père, Lambert Amon Tanoh, ancien ministre d'Houphouët-Boigny, reste l'un des barons. « Le chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, pourrait limoger son bras droit et ami Marcel Amon Tanoh, actuel ministre des Affaires étrangères », écrit LC. Selon notre source, Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre et probable candidat du Rhdp, serait la pomme de discorde entre les deux hommes. Amon-Tanoh Marcel aurait perdu grâce aux yeux du chef de l'État, du fait de son refus ostentatoire de soutenir Amadou Gon Coulibaly, supposé choix d'Alassane Ouattara

à la présidentielle de 2020. « Les sujets de tensions entre les deux hommes se sont multipliés ces dernières semaines (LC n°816). Le président ivoirien supporte difficilement « le manque de solidarité » que manifeste Marcel Amon Tanoh envers le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, futur candidat à la présidentielle, et suspecte le ministre d'avoir des ambitions personnelles. Le chef de la diplomatie ivoirienne a été convoqué à plusieurs reprises par Alassane Ouattara, pour clarifier ses intentions. Mais face à l'obstination de celui-ci, Alassane Ouattara envisage désormais de mettre fin à ses fonctions. En cas de départ du gouvernement, Marcel Amon Tanoh a d'ores et déjà averti qu'il pourrait quitter le Rhdp pour rejoindre les rangs du Pdc de Henri Konan Bédié », soutient le journal. Ce départ d'Amon-Tanoh, s'il est effectif, pourrait être beaucoup dommageable pour le Rhdp dans le Sud-Comoé où le ministre des Affaires étrangères compte de grands soutiens.

Protection des zones marines et côtières / Le ministre en charge de l'Environnement a fait ce pari le 17 février, à l'occasion de la cérémonie de restitution de la création de la première aire marine protégée du pays.

L'État s'engage à conserver 10% de ses ressources en 2020



Photo de famille du Pr Joseph Séka Séka (au centre) des participants à l'issue de la rencontre. (PHOTOS:DR)

poissons, mais surtout leur taille et capacité à se reproduire ont augmenté », a confié Abou Bamba.

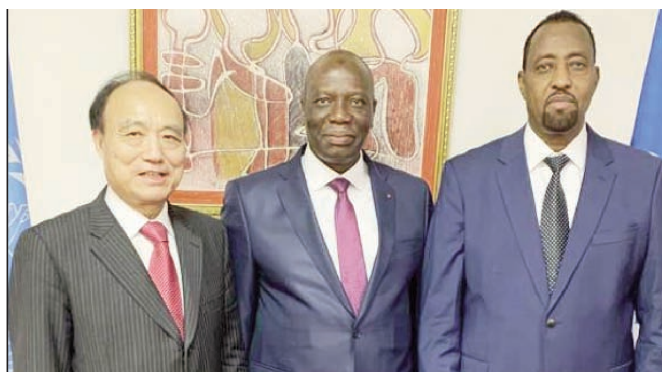
EMELINE P AMANGOUA

A l'initiative du ministère de l'Environnement et du développement durable, la cérémonie de restitution des résultats de la mission de Grand-Béréby, visant à créer la première aire marine protégée de Côte d'Ivoire, a eu lieu le 17 février, à la salle de conférence dudit ministère, au Plateau. Les partenaires techniques, le secteur privé ainsi que les membres du Groupe de travail national pour la création des aires marines protégées en Côte d'Ivoire y ont pris part. A cette occasion, le ministre de l'Environnement et du développement durable, Pr Joseph Séka Séka, a fait savoir que la Côte d'Ivoire, État-partie à la Convention sur la diversité biologique (Cdb), s'est engagée à conserver en 2020, 10% de ses zones marines et côtières. Ce, au regard de la façade maritime qui subit de fortes pressions ayant pour conséquences, entre autres, la dégradation des habitats des espèces marines, la détérioration de la qualité de l'eau. Aux membres du Groupe de travail national pour la gestion du processus de création des aires marines protégées en Côte d'Ivoire, créé en 2013, le ministre a demandé d'obtenir des résultats probants à l'issue de cette rencontre en termes d'impact positif, durable aussi bien sur les populations que sur la préservation de l'environnement. «Vous avez toute notre confiance et nos encouragements dans l'accomplissement de cette mission pour le bien-être de notre génération, mais surtout pour celui des générations futures », a encouragé le Pr Joseph Séka Séka. Pour sa part, Abou Bamba, secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan, a souligné l'importance de la création d'une aire maritime protégée (Amp). «Elles (ces aires) présentent un intérêt touristique, culturel, écologique et halieutique. Partout où des réserves sous-marines interdites à la pêche ont été créées, le nombre de



Forum de haut niveau de l'Upu / Une délégation ivoirienne conduite par le ministre de l'Economie numérique et de la poste, Mamadou Sanogo a pris part au forum de haut niveau de l'Union postale universelle (Upu) à Berne sur l'engagement du secteur postal élargi.

La Côte d'Ivoire marque des points



Le ministre Mamadou Sanogo a eu une séance de travail fructueuse avec le Secrétaire général de l'Uit, Houlin Zhao, et Bishar Hussein Dg de l'Upu.

de renforcer la stratégie de formation dans cette école. Ces deux personnalités ont échangé à ce sujet lors de la mission d'évaluation du Vice-directeur général à Abidjan en janvier dernier. En tant que panéliste, il a aussi échangé avec le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (Uit) Houlin Zhao. Toutes ces actions permettent à la Côte d'Ivoire de préparer sereinement le prochain congrès de l'Upu prévu en août 2020.

A. K

Une délégation ivoirienne conduite par le ministre de l'Economie numérique et de la poste, Mamadou Sanogo a pris part au forum de haut niveau de l'Union postale universelle (Upu) à Berne sur l'engagement du secteur postal élargi. Les tendances à la libéralisation, à la privatisation et à la numérisation transforment les frontières du secteur postal. Avec l'essor du commerce électronique, de nouveaux acteurs sont de plus en plus présents sur les marchés postaux, apportant avec eux des opportunités de partenariats et d'alliances qui rendent les activités plus efficaces et interopérables. L'Upu qui est l'institution et le principal forum du secteur postal veut s'assurer que tous les acteurs tirent parti de ces nouvelles opportunités. C'est pourquoi, elle a organisé ce forum pour renforcer la coopération et l'engagement entre les acteurs du secteur postal élargi. Au cours de cette rencontre de haut niveau, Mamadou Sanogo s'est entretenu avec le directeur général de l'Organisation Bishar Hussein pour lui faire part de l'état d'avancement des travaux de la préparation du prochain congrès de l'Upu qui se tiendra en août prochain à Abidjan. Puis, il lui a, officiellement remis le rapport de l'étude de l'Upu sur le Projet Ecom@Africa. Une initiative qui fait d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire le hub régional pour le développement du E-commerce en Afrique de l'ouest et présente aujourd'hui, le projet le plus avancé en raison d'un choix judicieux de son modèle économique, basé sur un partenariat innovant avec le secteur privé. Le ministre ivoirien Mamadou Sanogo a également eu une séance de travail avec Pascal Clivaz, Vice-directeur général du bureau international de l'Upu en vue d'obtenir le soutien de l'institution en faveur de de l'Ecole multinationale des Postes (Emps). Ce soutien permettra



Internet / 47% de taux de pénétration / We are social et Hootsuite , ont publié le mois dernier leur rapport sur l'utilisation de l'Internet à travers le monde. Zoom sur les chiffres relatifs à la Côte d'Ivoire...

Les derniers chiffres de la Côte d'Ivoire



La Côte d'Ivoire compte 12,20 millions d'internautes dont 4,90 millions d'utilisateurs de médias sociaux (Ph. d'archives)

Les internautes en Côte d'Ivoire. En janvier 2020, la Côte d'Ivoire comptait 12,20 millions d'internautes. Ce nombre a augmenté de 1,1 million (+9,6 %) entre 2019 et 2020. Le taux de pénétration d'Internet en Côte d'Ivoire était de 47 % en janvier 2020. Dans le monde entier, alors qu'on recense 7,75 milliards d'habitants, le rapport estime que 67% ont accès à la téléphonie mobile (5,19 milliards de personnes) quand 59% ont accès à Internet (4,54 milliards de personnes) et 49% aux réseaux sociaux (3,8 milliards de personnes). **Les utilisateurs de médias sociaux.** En janvier 2020, la Côte d'Ivoire comptait 4,90 millions d'utilisateurs de médias sociaux. Ce nombre a augmenté de 383 000 (+8,5 %) entre avril 2019 et janvier 2020. Le taux de pénétration des médias sociaux en Côte d'Ivoire était de 19 % en janvier 2020. Facebook à lui seul compte 4,5 millions d'abonnés et 98,1% des utilisateurs y accèdent à travers un équipement mobile. Le réseau social professionnel LinkedIn avec 740 mille abonnés, arrive en deuxième place des réseaux sociaux les plus populaires en Côte d'Ivoire, suivi de Instagram (620 mille) et Twitter (147 500).

Connexions mobiles. En janvier 2020, il y avait 34,12 millions de connexions mobiles en Côte d'Ivoire. Ce nombre a augmenté de 1,6 million (+5,0 %) entre janvier 2019 et janvier 2020. Le nombre de connexions mobiles en Côte d'Ivoire en janvier 2020 équivaut à 131% de la population totale. Alors que la tendance mondiale est à l'usage du téléphone pour l'accès à Internet, qui régresse de 4,6% entre décembre 2018 et décembre 2019 pour s'établir à 50,1%, contre l'usage d'ordinateurs qui avoisine les 49,1% en progression de 6,3% sur la même période. Sur cette période, on assiste à une chute de l'usage des tablettes à 39% pour s'établir à 0,8% du trafic web par équipement. Le parc ivoirien se compose aussi de plus de

80% d'utilisation d'Android, le système d'exploitation de Google étant en progression de 4,8%

Les sites les plus visités. L'autre enseignement de cette étude, ce sont les sites Internet les plus visités. On retrouve en 3^e place, derrière les géants américains Google.com et youtube.com, le site de l'actualité ivoirienne made in Côte d'Ivoire, Yecko.com. Le site de commerce en ligne Jumia.ci arrive en 5^e position devant le portail d'informations locales abidjan.net (8^e place). Au niveau de la recherche sur Google en 2019, comme le réseau social Facebook l'avait déjà mentionné dans son rapport de début d'année, la mort de DJ Arafat aura marqué l'année écoulée, deux mots clés liés à l'artiste, Arafat et Arafat DJ, figurent dans le top 20 des recherches sur le net. La traduction se place en deuxième des mots les plus recherchés au cours de l'année écoulée. Comme pour marquer que la barrière de langue ne saurait être un frein aux échanges sur Internet.

ERIC BOUSSOU

APPUI À LA PRODUCTIVITÉ DES TPE/PME / 185 entreprises, soit 110 Petites et moyennes entreprises (Pme) manufacturières et de service industriel et 75 Très petites entreprises (Tpe)/Startups du domaine de l'agro-industrie et du tourisme ont été recrutées par l'Agence Côte d'Ivoire Pme, à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le vendredi 17 janvier 2020.

L'Agence Côte d'Ivoire Pme recrute 185 entreprises



L'Agence Côte d'Ivoire Pme et ses partenaires vont accompagner les entreprises recrutées dans la première cohorte. (Ph. DR)

185 entreprises, soit 110 Petites et moyennes entreprises (Pme) manufacturières et de service industriel et 75 Très petites entreprises (Tpe)/Startups du domaine de l'agro-industrie et du tourisme ont été recrutées par l'Agence Côte d'Ivoire Pme, à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le vendredi 17 janvier 2020. L'Agence Côte d'Ivoire Pme atteint ainsi son objectif de recrutement de sa première cohorte d'entreprises du Programme d'Appui à la Productivité des Tpe/Pme (Pap-Tpe/Pme 2019-2021). La sélection de cette première cohorte du Programme Pap-Tpe/Pme 2019-2021 est l'aboutissement d'un partenariat unique entre l'Agence Côte d'Ivoire Pme et l'agence de coopération allemande, la Giz. Ce partenariat, selon une note d'information reçue hier mardi 18 février 2020 par L'in-ter, vise à apporter, sur une durée de deux années, un

accompagnement stratégique, opérationnel et financier sur mesure aux Tpe/Pme sélectionnées. Le programme permettra ainsi aux bénéficiaires d'acquérir une meilleure maîtrise des outils de gestion et des processus liés à leurs activités, avec à la clé une facilitation de l'accès au financement, en vue de l'amélioration de leur croissance afin de contribuer à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et au développement inclusif portés par des Pme dynamiques, compétitives et innovantes. L'Agence Côte d'Ivoire Pme œuvre ainsi, avec le concours de la Giz, au travers de ce programme, pour la mise en place d'une stratégie d'intervention commune et d'un partenariat pour l'amélioration de la compétitivité, la création de valeurs, d'emplois décents et la croissance des Pme. En droite ligne avec la politique du gouvernement ivoirien, le Programme Pap-Tpe/Pme 2019-2021 épouse la vision du président de la République, Alassane Ouattara, qui a déclaré que « la transformation locale de nos matières premières traduit l'avancée de notre pays vers son industrialisation progressive avec des produits à plus forte valeur ajoutée, la création de milliers d'emplois et de meilleurs prix aux producteurs. Nous devons assurer une participation plus importante de nos entreprises et Pme nationales à ce processus de transformation de notre économie ». Le Programme d'Appui à la productivité des Tpe/Pme est financé par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (Bmz) et mis en œuvre par la Deutsche gesellschaft für internationale zusammenarbeit (Giz) GmbH avec le concours de partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement de 500 Pme et 200 Tpe/Star-tups. Faut-il le souligner, l'appel à manifestation d'intérêt lancé le vendredi 17 janvier 2020 aura permis de recueillir 441 candidatures dont au moins 35% de femmes parmi les bénéficiaires.

H. O

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ACP-UE / Les dessous d'une décision inattendue

L'Accord prorogé jusqu'en décembre 2020



L'on se souvient que le 22 juin 2018, le Conseil des ministres de l'Ue donnait mandat à la Commission pour négocier au nom de l'Ue, le futur Accord de partenariat Acp devant remplacer l'Accord de Cotonou. (IPH, DR)

Réunis le vendredi 14 février 2020, à Bruxelles, capitale de l'Union européenne (Ue), les représentants de l'Ue et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Acp) ont pris la décision historique de proroger l'Accord de Cotonou (accord régissant les relations entre l'Ue et les pays Acp) dont le terme est, en principe, attendu pour le 29 février 2020. Dorénavant, l'Accord court jusqu'en décembre 2020. Cette décision pourrait surprendre plus d'un, particulièrement les peuples des pays Acp qui ont dû assister à une pression terrible sur leurs différents gouvernements pour renouveler le partenariat avant l'échéance. Ces derniers verraient une remise à plat de leur partenariat avec l'Union européenne, à l'échéance de février 2020. Les pays concernés craignaient naturellement de perdre toutes les mesures de faveur qui leur étaient accordées pour exporter sur le marché européen. Ainsi, en attendant les réformes annoncées qui devraient redéfinir une nouvelle configuration du partenariat Ue-Acp, nombre de pays, dont la Côte d'Ivoire qui exporte son cacao (premier produit d'exportation) essentiellement sur le marché européen, ont dû conclure leur Accord de partenariat économique intérimaire (Apei) là où les parties négociaient, en ce qui concerne la Cedeao, un Accord régional (qui peinait à prendre forme du fait de certaines oppositions). La Côte d'Ivoire s'est vu dans l'obligation d'ouvrir son marché à l'Ue à 80% pour éviter de perdre un certain nombre de privilèges au soir du 29 février 2020 qui devrait consacrer la mort de l'Accord de Cotonou dans sa forme actuelle. Enfin de compte, toutes ces pressions se sont avérées inutiles puisque "Cotonou suit son cours". Et peut-être encore que l'on arrivera en décembre qu'une nouvelle rallonge va intervenir. Car, en réalité il serait suicidaire, aussi bien pour l'Ue que pour les pays Acp de rompre un tel partenariat ; Tellement l'interdépendance de leurs économies respectives reste forte. Aussi, dans le

contexte actuel africain (en particulier) où l'effectivité du projet de Zone de libre échange continentale africaine (Zlecaf) sur lequel, il faut le souligner, l'Europe misait pour espérer se passer des Accords de partenariat économique dans sa nouvelle formule, tâtonne encore, il était très risqué de tout remettre à plat avec les Acp. Les partenaires pouvant, à juste titre, se féliciter qu'un «nouvel élan ait été donné aux négociations post-Cotonou sur un nouvel accord entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Acp), les deux négociateurs en chef s'étant mis d'accord sur la voie à suivre». Notons que les négociations sur le futur accord étant toujours en cours, les parties se sont accordées sur des mesures transitoires pour proroger, sans aucune modification, l'application de l'actuel accord de Cotonou jusqu'en décembre 2020. Assurant par ailleurs la continuité juridique et politique du partenariat Acp-Ue. Le communiqué diffusé au terme de la rencontre de Bruxelles nous apprend que les deux négociateurs en chef, Jutta Urpilainen, commissaire chargée des partenariats internationaux et nouvelle négociatrice en chef de l'Ue, et Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'Extérieur de la République Togolaise, négociateur en chef des pays Acp et président du groupe central de négociation ministériel, qui se sont réunis avec les équipes de négociation des pays Acp et de l'Ue, ont accompli des progrès substantiels en ce qui concerne les partenariats régionaux. Les deux parties se sont accordées sur des chapitres clés des partenariats régionaux dans le cadre du futur accord Acp-Ue. Dans les semaines à venir, les équipes de l'Ue et des pays Acp poursuivront les négociations, rassemblant les propositions et affinant le texte de l'accord. Il s'agit notamment des dispositions générales, des modalités de coopération, du cadre institutionnel et des dispositions finales.

ÉLYSÉE LATH